

**ÉCOPÔLE,  
L'ARBRE  
QUI FÂCHE  
LA FORÊT**

P. 3

**Sans papiers**

**Au menu ou  
à la carte  
de séjour ?**



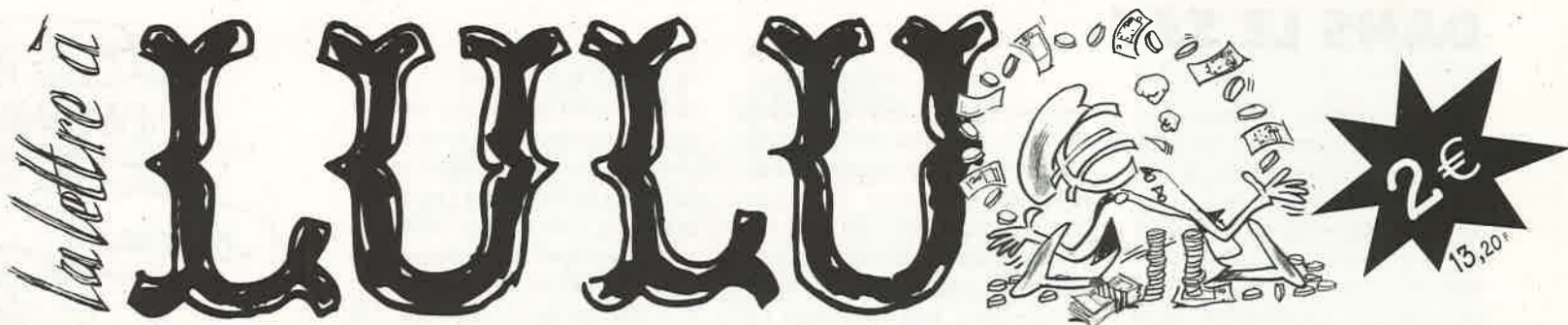
Un soir, La Cigale a failli se transformer en centre de rétention. Lors de la dernière édition du Festival des Trois Continents, qui a fait de la brasserie chic sa cantine depuis 23 ans, deux invités, ressortissants algériens, y vont dîner à leur arrivée à Nantes. Après le café, ils présentent des bons de repas du festival. Refus. Payez en liquide ! Le directeur de la cinémathèque d'Alger et le commissaire de l'année de l'Algérie en France en 2003 n'ont pas un franc en poche. Qu'à cela ne tienne, le resto leur garde leurs papiers en otages, comme un vulgaire flic de la police aux frontières. Ces papiers d'identité ne leur seront restitués que le lendemain, avec des excuses de la direction. Il faut le savoir, La Cigale ne sert pas de rab. Certains ont compris «d'arabe». On ne va pas en faire un plat.

**Pêche à la ligne**

**Nantes encyclopée**

Nantes championne de la communication ? Voire. Le fameux «Effet côte ouest» a des ratés, à en croire les articles consacrés à la Cité des Ducs de Bretagne dans les grandes encyclopédies européennes. Dans la préface de «La mémoire d'une ville, vingt images de Nantes», l'historien Alain Croix relève seize lignes seulement dédiées à Nantes dans l'*Encyclopedia portuguesa*. L'*Universal illustrada* espagnole se limite à la race bovine nantaise et au Canal de Nantes à Brest. L'*Italiana* pense qu'au temps des Ducs, Nantes vit de la pêche et de ses corsaires. *Britannica*, *Portuguesa* et *Americana* font l'impasse sur la traite des Noirs. L'*Americana* réduit l'histoire après l'Edit de Nantes aux «noyades of the monster Carrier». Ayrault devra se montrer plus «monster» pour passer à la postérité.

\* Editions Skol Vreizh, novembre 2001.



«Tradition critique et modernité positive.» (H.L.) Irrégulomadaire satirique n°35 - Fin déc. 2001

**Affaires étrangères**

**LES CHANTIERS PRIS  
LA MAIN-D'ŒUVRE DANS LE SAC**

**Les cocoricos régulièrement de sortie pour honorer l'excellence de la navale française sur le marché des paquebots vont devoir être traduits en langues étrangères.**

Un fax invitant les sous-traitants des Chantiers de l'Atlantique à une réunion de travail a été intercepté par des syndicalistes. Il concerne un projet présenté sous le nom de code : «Montage exotique». Son texte, écrit en prose, est plein de poésie ultra-libérale : «Comme vous le savez, notre politique de réduction des coûts nous pousse en permanence à trouver des axes de progrès. Un de ces axes se nomme «Montage exotique», c'est-à-dire apport

de main-d'œuvre en provenance de pays à faible coût. Nous avons identifié quelques pays, Maroc, Ukraine, Portugal, Émirats Arabes, etc. Qui ont la possibilité de fournir une main-d'œuvre qualifiée utilisable par les co-réalisateur, verriers, serruriers, soudeurs inox, ou alu...» Puis l'invitation à une réunion de travail évoque les spécialités et effectifs recherchés par chaque sous-traitant, le type de contrat possible, et demande : «À partir de quel

taux horaire ou journalier cette action est-elle intéressante ?» Certains syndicalistes ont ironisé méchamment : à quand les enfants ? Les Chantiers de l'Atlantique sont donc pris en flagrant délit d'entorse grave au chauvinisme en sollicitant les sous-traitants pour qu'ils importent des ouvriers au rabais. Venus de là où ça coûte pas cher. L'idée, ou plutôt son expression digne d'un mauvais dossier de fraude fiscale, un peu blague de cadre franchouillard, a fâché jusque

Suite page 2

**CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE,  
CHANTIERS ÉTHIQUES ?**





## LES CHANTIERS PRIS LA MAIN-D'ŒUVRE DANS LE SAC

dans les milieux patronaux : si les Chantiers veulent faire venir des étrangers, pourquoi ne pas le faire eux-mêmes ?

Patrons, apprenez au moins un truc : il ne faut pas laisser traîner ses papiers. Surtout quand de pénibles syndicalistes traînent aussi par là. Aux Chantiers de l'Atlantique, la CGT a donc intercepté un fax destiné à dix-

huit entreprises sous-traitantes. En 2000, on avait déjà légitimé l'importation de métaux polonais pour manque de main-d'œuvre française. Le boum des commandes, le manque de bras de chez nous, vous comprenez... Cette fois, l'objectif est directement avoué, il faut réduire les coûts de production sur le dos des petites mains en allant

chercher les prolos qui ont des tarifs convenables, c'est-à-dire pas français. (Petit rappel utile : l'ouvrier hexagonal a l'agaçante manie de vouloir être payé plus cher que son homologue des contrées moins bien loties). Des années après la traite des esclaves, voici le temps de la sous-traité des prolos.

### N'importe quoi Jean-Marc microsofté

Les ordinateurs sont parfois de sacrés déconneurs, de vrais bits-en-train. Équipés d'une touche de correction orthographique automatique, ils se laissent aller à des propositions pas toujours très respectueuses en remplacement des noms propres\*.

Si leurs propositions sont

souvent attendues : *clergé* ou *clergyman* pour Marie-Françoise Clergeau par exemple, ou encore *batteur* pour Batteux, s'ils restent quelquefois muets, comme pour le maire de La Chapelle Gérard Potiron, s'ils peuvent être piquants avec le *hérisson* de Pierre Hériaud, voire même s'il leur arrive de confondre les blaireaux Michel

Hunault et *Hinault*, s'ils corrigent Autain en *hautain*, ces satanées bécanes poussent le bouchon assez loin lorsqu'il s'agit de notre Jean-Marc de maire. Quel rapport, franchement, on se le demande, entre Ayrault et un *ayatollah* ?

\* Test effectué sur l'iMac à Lulu.

### Anniverflop

## Erika de farce majeure

Le colloque était quasiment prévu dès le naufrage. Initiateur d'un colloque «L'Amoco, deux ans après», Jacques Martinais a voulu récidiver pour l'anniversaire de la marée noire de l'Erika. Annonces ronflantes, ministres et grands experts garantis à la tribune. Matignon y a presque cru, des aides sont

prévues. Ancien adjoint à l'environnement à Brest, ancien ponte de la fac, Martinais a fait comme si claquer les doigts suffisait à organiser la rencontre à Nantes. Bordélique et isolé, il lance même un abracadabrant «Erikathon» en demandant l'aumône aux communes du littoral, les promesses de dons devant

financer le colloque. Et puis rien. Un mois avant la date anniversaire, le colloque est annoncé virtuel, sur internet. Puis purement annulé quelques jours avant la date. Tous les ans, Jacques Martinais peut désormais fêter l'anniversaire du naufrage de son colloque.

### Bords de maire

La droite rêve de deux gains aux prochaines législatives. Reprendre la 2<sup>ème</sup> circonscription à Marie-Françoise Clergeau et offrir la 7<sup>ème</sup>, celle de La Baule, au RPR Christophe Priou, le jeune maire du Croisic qui s'est fait remarqué en plongeant habilement dans les flaqueuses de l'Erika. Il est vrai qu'en ayant face à lui le sortant René Leroux, Priou pourra revendiquer une image de jeune homme dégourdi et moderne face à ce socialiste tendance beauf. Ce qui n'est pas un luxe à droite ces temps-ci.

### Élection Personnalisée d'Autonomie

La droite connaît les bonnes recettes, à commencer par ressortir les vieux pots, tels les UDF Édouard Landrain (70 ans) dans la circonscription d'Ancenis et Pierre Hériaud (65 ans) dans celle du pays de Retz. Accrochés comme des moules à leur rocher, ces deux-là s'y entendent pour éloigner la concurrence. Ainsi ils ont discrètement passé un pacte avec le RPR Michel Hunault, député de Châteaubriant, qui les soutient sans réserve... à condition qu'on ne lui oppose pas de candidat UDF sérieux sur ses terres. Ce qui ne fait l'affaire ni de Yannick Bigaud, speaker de La Beaujoire et accessoirement conseiller général UDF qui lorgnait sur Châteaubriant, ni celle de Philippe Boënnec, maire RPR à tout faire de Pornic qui se serait bien vu dans le fauteuil de papy Hériaud. Comme quoi les vieux ont encore des dents.

### Mise sous observation

Lors du récent sommet franco-allemand qui s'est tenu à Nantes, Jean-Marc Ayrault a tenu à converser dans la langue de Goethe avec le chancelier Schroder, l'assurant qu'il avait participé à plusieurs congrès du SPD (le PS allemand) en qualité d'observateur. «Ah bon ! lui a répondu Schroder, vous êtes socialiste ?» Tout le monde ne peut pas être observateur.

TRILLARD AUGMENTE DE 4,95 %  
LES IMPÔTS DU DÉPARTEMENT



Courage, Fillon !

## Pinte fait mousser la droite

Fidèle à ses principes, la droite nantaise aborde les législatives dans le plus complet bordel, prête à se remanger une énième gamelle.

La bataille des législatives a déjà commencé dans les rangs de la droite entre RPR et UDF, ce qui ne surprendra personne. Plus rigolo en revanche, le RPR risque de nous offrir un duel du plus bel effet dans la 2<sup>ème</sup> circonscription, tenue pour l'heure par la socialo Marie-Françoise Clergeau.

Tenez-vous bien... Outre l'UDF Loïc Le Masne de Chermont, toujours dans les bons coups, probablement Annick du Roscoât, CNI-en-chef «candida-te à tout» selon ses petits camarades, le RPR risque d'aligner deux candidats de poids : le directeur de cabinet de Fillon, un jeunot aux dents de loup nommé François Pinte et, sur le retour éternel, notre Babeth préférée.

Or la 2<sup>ème</sup> circonscription de Nantes est une priorité de reconquête pour la droite, une sorte de test sur ses capacités à reprendre la mairie en 2007. C'est sans doute pour cela que tout le monde s'y précipite sabre au poing. En alignant son directeur de cabinet, Fillon veut la jouer fine : à la fois peser sur les désignations aux législatives et préparer son poulain pour les prochaines municipales. Si Babeth se vante du soutien de Chirac, au RPR on la passerait bien par pertes et profits : «Chirac a déjà lâché Hubert... glisse goguenard l'un de ses porte-flingue, elle n'a plus rien à lui offrir, or Chirac a besoin de soutiens solides». Comme Fillon par exemple, qui n'a pas l'intention de laisser le leadership de la droite à son vieux pote Dédé Trillard, ci-devant récent président du Conseil général. Lequel

s'est empressé d'inviter la Babeth à sa petite sauterie du 15 décembre, organisée pour fêter sa victoire aux sénatoriales.

Entre Hubert qui a toujours considéré cette circonscription comme son pré carré et Pinte qui bénéficiera du poids de l'appareil RPR, les caciques ne parient pas un vieux franc sur la jupette délaissée. Sauf que l'appareil, régi depuis des lustres par le brillantissime Robert Diat, est carrément devenu maigrelet, pour ne pas dire anémié. Et que Babeth a su conserver quelques réseaux en ville, sans compter qu'elle est aujourd'hui la seule femme de droite potentiellement candidate. Ce qui sera utile, vu les rigueurs féministes de la loi.

En attendant, les couteaux s'affûtent. Il se murmure en ville que Pinte prendrait bien l'UDF Sophie Jozan comme suppléante. Cette inconnue ne l'est pas pour tout le monde : belle-fille d'André Jozan, qui fit jadis la pluie et parfois le beau temps sur la droite nantaise, la petite Sophie bénéficie, outre d'un nom prestigieux, des réseaux réacs de beau-papa. Ce qui n'est jamais à négliger. Autre renfort de poids, l'ex-député européen RPR Jean-Pierre Bazin qui s'est empressé de soutenir Pinte... Après avoir été nommé par Chirac inspecteur général des télécommunications ! Un gentil fromage qui serait la preuve, selon les mauvaises langues, que Chirac a d'ores et déjà pris position pour François Pinte. Connaissant les goûts houblonneux du grand Jacques, on espère qu'il ne l'a pas pris pour une bière réservée à Babeth.

### Lycéeberg

#### La Région a zéro en suivi scolaire

Les lycées sont gérés par la Région. Mais gérés dans le plus grand flou : «La Région n'a pas encore créé, près de 15 ans après la décentralisation, les outils fiables et exhaustifs de gestion de son patrimoine scolaire, permettant de disposer d'un carnet d'identité et de santé du patrimoine géré, de prévoir les travaux et de connaître les coûts», note la Chambre régionale des comptes. C'est le flou total sur «les surfaces exactes de chaque établissement» et l'inventaire des biens immobiliers. Pas mieux pour les meubles. Impossible de dire quel est l'actif comptable. Un truc à encourager la passivité scolaire.



# Ecopôle : l'arbre qui fâche la forêt

Plate-forme fédérant les associations écolos de l'agglomération, Ecopôle se fait vertement tancer par ses propres troupes. Et les rallonges d'aides publiques demandées sans projet aux collectivités commencent à faire tousseur. Vite, une valda.

Jeune structure nantaise cherche machine à calmer le vent. Spécialisée si possible en vent de grogne interne. Plate-forme des associations environnementales créée au printemps 2000, Ecopôle est depuis remuée par une copieuse fronde des membres fondateurs, qui se sentent floués, court-circuités, menés à la hussarde et carrément doublés sur leur terrain. C'est pas l'instance de divorce mais la confiance reste à restaurer, comme disent les experts en restauration de confiance.

Ecopôle, asso 1901, a aujourd'hui douze salariés dont plus de la moitié d'emplois-jeunes. «La structure a évolué très vite. On a perdu le contrôle, mis devant le fait accompli», dit Laurent le Corre, de Bretagne Vivante, pourtant cheville ouvrière du lancement. Si le centre de ressources fonctionne sans critique, la bisbille est copieuse sur les missions d'éducation à l'environnement, stages et visites commentées, loisirs nature, découverte des marais, de la loutre rieuse et du henneton à poil dur. Ecopôle devait être «facilitateur» des savoir-faire des associations auprès des collectivités. La structure est accusée de court-circuiter ces associations, sans autre forme de débat. «En certaines occasions, nous avons constaté une transformation de l'Ecopôle facilitateur en Ecopôle écran», déplore en juin dernier un texte interne, véritable motion de défiance, après un an de fonctionnement, contre le «projet complètement dévoyé» et la «dérive» de la structure qui «s'arroge une

fonction, pour laquelle elle n'a pas été sollicitée, mais pour laquelle elle percevra des frais de gestion substantiels». La gare de triage est devenue locomotive et largue ses wagons.

## Marché commun

«C'est un organisme public qui agit comme un structure commerciale avec des prestations à prix fort», souligne Philippe de Grissac de la LPO. «On s'estime dépositaire d'une certaine éthique. Ce n'est pas qu'un



marché régi par des règles économiques», ajoute Laurent Le Corre.

Les salaires des dirigeants, les frais kilométriques généreux agacent les militants associatifs habitués aux budgets serrés. La personnalité de Philippe Burban, le directeur focalise certaines critiques. «Il va très vite, comme dans une entreprise ou le conseil d'administration avalise les décisions. Manque le réflexe de la consultation, de la démocratie interne», dit Laurent Le Corre. Certains ont souhaité cadrer ce directeur par une lettre de mission, comme les directeurs de la LPO ou de Bretagne Vivante. Hors de question riposte Burban, «mon contrat de travail a été signé à la création d'Ecopôle». Point barre.

«Les membres du réseau ne peuvent accepter d'être dépendants du seul directeur d'Ecopôle pour gérer leurs relations avec les commanditaires publics, ajoute la motion de l'assemblée générale. Cette affirmation n'est pas justifiée par le souci de protéger des territoires d'intervention historiques, mais bien par la conviction que la formation, la compétence, et l'expérience sont au sein des associations membres du réseau qui possèdent pourtant une légitimité et une compétence largement supérieure.»

## Vedette de l'écran

Ce rôle d'écran, Ecopôle le revendique portant comme «filtre ou médiation entre un pannel d'associations et des collectivités» qui ne veulent pas travailler avec des militants qui les escagassent grave sur le terrain, contestant aménagements et projets avec des recours en justice. «Cette contradiction du réseau, à la fois militant et partenaire, je crois que c'est incompatible, et sans doute pas tenable dix ans pour Ecopôle», confie Philippe Burban qui récusse «les diktats sur le mode de fonctionnement» de sa structure. Le problème, résume-t-il, tient aux emplois jeunes trop largement accordés, qui ont désormais besoin de marchés garantis pour perdurer. Et tous proposent des programmes

naturalistes, alors que personne ne s'est placé sur les enjeux urbains, déchets ou eau. D'où une vive concurrence entre associations. Et peut-être bien avec Ecopôle, qui a ses sept emplois-jeunes à nourrir.

Les paysans du GAB 44, Groupement des agriculteurs bio, considèrent comme le mariage de la carpe et du lapin de siéger au conseil d'administration au côté d'une grosse structure comme la Cana d'Anceis. Et se défient du projet visant le marché des cantines scolaires dont ils étaient partie prenante. «Ecopôle voulait une plate-forme unique pour regrouper les produits bio et les autres non labélisés», dit Jacques Cochy. Le bio a mis des années à contruire son image, et on servirait de cheval de Troie pour faire passer l'agriculture durable, aux coûts de productions inférieurs au bio, et qui a recours au chimique si besoin ?»

L'asso Alisée qui œuvre sur les économies d'énergies se demande si elle va garder ses bureaux au sein d'Ecopôle, où elle se trouve bien seule. Philippe Godineau, président d'Alisée et déjà ancien vice-président d'Ecopôle, dénonce l'opacité du fonctionnement qui masque les associations aux partenaires extérieurs, relève une masse salariale très au dessus de la normale, et se demande si l'objectif ne se résume pas à «faire une machine la plus grosse pour capter toute la manne des crédits dédiés à l'environnement», au détriment justement

## Au bord de la crise de nerfs de la guerre

Après avoir bénéficié d'1,7 MF d'investissement, Ecopôle a tourné en 2001 avec un budget de fonctionnement de 3,8 MF (58 millions de centimes d'euros). Les élus de Nantes et de la communauté urbaine se sont fait tirer l'oreille pour financer une rallonge sans projet supplémentaire. Pas chaud pour jouer les bouche trou, à coups de 200 000 F de cadeau de fin d'année. Simple malentendu sur un accord oral qu'a oublié Jean-Marc Ayraut, dit Jean-Claude Demaure, père fondateur d'Ecopôle. «Nous restons très prudents vis à vis du fonctionnement», dit Françoise Verchère, élue PS à la Communauté urbaine. Les rallonges aux subventions annuelles demandées à

Nantes et à la communauté urbaine ne sont pas très réglés. Ça doit rester exceptionnel. Pas question d'accepter des dérives et d'intégrer ces rallonges pour monter le plancher des subventions l'an prochain. Ecopôle doit rester une association d'associations, pas une agence d'environnement au service de la CU.» Pour Ronan Dantec, élu Vert à Nantes et à la CU, «la mise en place a donné lieu à frottements et tensions. Le financement doit se diversifier mais avant, Ecopôle ne doit pas se développer à tout va. Quant à sa crédibilité, elle tient à sa capacité à rester une structure fédératrice sans chercher à être l'interlocuteur unique avec les collectivités et un écran pour les associations.»

## E la nave va pas

### Ainsi soient-ils

Sale temps pour les investisseurs. Le Levant, ce paquebot géré par la nantaise Compagnie des Iles du Ponant, ne méritait pas les subventions qu'il a copieusement glanées pour sa construction en 1996. La Commission européenne a demandé aux investisseurs de la barcasse de rembourser les 78 millions de francs (un tiers du coût de construction) accordées par la France en 1996 pour participer au développement de St-Pierre-et-Miquelon. Les instances européennes ont estimé que l'aide était sept fois supérieure aux retombées pour Pierre et son pote Miquelon. L'Europe, c'est rien que des empêcheurs de ramasser des ronds.

### Dépît de boissons

### Y'a d'alcool dans l'gaz !

Le comité des œuvres sociales d'EDF-GDF se retrouve privé de picole en son village vacances de Mesquer. Gaziers et électriciens font grise mine. La cause de ce dépît, le transfert raté faute d'autorisation, d'une licence IV abandonnée au patelin de St-Vincent-des-Landes. Impossible de se pochtroner au pastaga et au dijo au camping et village vacances. L'affaire doit être d'importance puisque ces vacanciers frustrés ont appointé un cabinet d'avocats parisien pour attaquer au tribunal administratif cet inique refus de licence IV. L'avocat déploie un argumentaire imparable. Voilà l'alcool, conquête ouvrière immémoriale, et acquis social bafoué par les empêcheurs de prendre ses vacances rond. L'avocat invoque ni plus ni moins qu'une atteinte à la Convention européenne des droits de l'homme, au Traité de Rome et à la Constitution de la République... Ce qui a laissé de pierre le tribunal. L'avocat oublie un droit fondamental, celui des foies chargés et des gueules de bois à disposer de répît estival.

des groupes militants du réseau. Pour régimenter ce réseau, il va falloir nommer dare dare un maréchal d'écologie chef.

Alain Lipide

\* Avant le lancement, les prévisions étaient de 6,6 MF en 2001.

## LE MARCHÉ DE L'ÉCOLOGIE SE CHERCHE





## Indretamé L'arsenal pris de Cour

Titanic hélicoidal à Indret, révèle la Cour des comptes Dans son rapport sur les industries d'armement et d'État, rendu public en octobre 2001, la Cour des comptes s'est penchée sur les arsenaux de la DCN, la Direction des constructions navales, seul survivant des arsenaux d'État en Europe. En se penchant, la Cour est tombée à Indret sur quelques originalités que nous envient les anciens pays de l'Est. Notamment un parc de machines à rien faire. Avec les équipes d'ouvriers et d'entretien dédiés à cet ouvrage bien peinarde. «Certains machines lourdes, jugées indispensables par la DCN, servent moins d'un mois par an (...) A Indret, seules 31 machines sur 97 sont utilisées plus de 2 400 h par an». L'arsenal d'Indret s'est ainsi doté il y a dix ans d'une machine à souder les hélices en titane. Super ! Sauf que les sous-marins et porte-avions tricolores ont choisi des hélices en cupro-aluminium. Ne sachant souder que du titane, l'arsenal a



donc sous-traité ces hélices à l'industrie privée. Avec le succès qu'on connaît pour le Charles-de-Gaulle. A Indret, la machine à souder le titane a néanmoins été conservée et entretenue, et l'atelier concerné est resté en sous charge, sans que personne ne bouge. Passons sur le tour de passe-passe comptable qui permet de dépenser 300 millions de francs (trois fois le budget annuel de l'Élysée) pour financer le procédé Mesma, un truc pour faire marcher plus

longtemps les sous-marins classiques sans remonter respirer à la surface. Dépenses de recherches inscrites sur un «compte d'attente» qui se «soldera au fur et à mesure que des clients étrangers acheteurs de sous-marins achèteront éventuellement ce procédé». Ceux qui n'aiment pas que l'on jette de l'argent par les hublots apprécieront ce «éventuellement». D'ordinaire, ces recherches sont financées par la Marine nationale, premier utilisateur des innovations des arsenaux, mais ce machin pour moteurs de sous-marins classiques, la Royale n'y voyait aucune utilité. Pas grave, le reste du monde paiera. Éventuellement.

## Recrute-man

# La Semitan couverte de Lauriers

Circulez. La société des transports en commun de l'agglomération nantaise est dotée d'un sergent recruteur parfait. Malgré l'avis d'une poignée de beurs nantais qui ont passé, cet automne, des entretiens d'embauche pour devenir agent d'accueil et de prévention, c'est-à-dire grand-frère en employé-jeunes. Ils racontent que le recruteur pose des questions. Vous êtes musulman ? Praticant ? Vous faites vos cinq prières par jour ? Vous pensez quoi de Ben Laden ? Et des familles nombreuses maghrébines ? Parce que nous, Français, au-delà du deuxième enfant, on estime que c'est plus possible d'éduquer le reste... À un candidat d'origine tunisienne : Franchement, beaucoup d'Algériens et de Marocains

BEN LADEN, USAGÉ DU TRAM  
RASSURE LA SEMITAN !



meritent pas leur place, ici, en France. Tous les postulants au boulot de médiateur ont gardé leur sang-froid. Si la provoc visait à faire sortir des bazookas de sous les chemises, c'est raté.

Alain Boeswillwald himself, directeur général de la Semitan est venu s'expliquer à la maison du citoyen, place des Lauriers, lors d'une réunion suscitée par le représentant municipal de la «tranquillité publique». Non, monsieur le directeur ne met pas en doute la parole des jeunes du quartier, mais son responsable du recrutement garde toute sa confiance. Lors de la rencontre, des ordinateurs déclassés sont proposés à une asso du quartier, on parle d'une subvention pour un club naissant de foot en salle. Certains y voient une coïncidence troublante, une manière d'excuse. Le responsable du recrutement en question ne veut pas répondre à Lulu. Officiellement, la direction de la Semitan, qui n'est pas suspecte de pratiquer le racisme institutionnel puisque d'autres beurs des quartiers nantais y ont déjà été embauchés, ne tient pas à s'exprimer. L'heure est à la pacification : le tram, place des Lauriers, a subi caillassages, tir de chevrotine et bagarre avec des contrôleurs. Alors pas de polémique. Un cadre de la Tan suggère pourtant une «malhonnêteté intellectuelle de candidats dépités de ne pas avoir été pris». «Pourquoi on mentirait ?» disent les jeunes, inquiets d'être en liste noire alors qu'ils veulent repostuler à la Semitan. Pas question de verser dans l'anti-semitanisme.



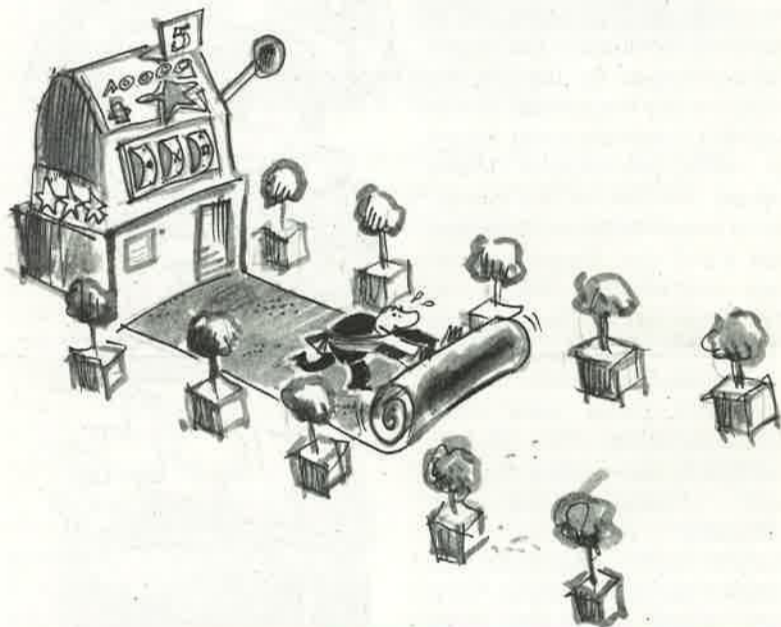
## Royaltizness

# La Baule : un banditisme pas si manchot

Faites vos jeux. Les relations entre la mairie de La Baule et le casino sont réglées par un cahier des charges de 1987. Quatre ans plus tard, la commune a réduit de 15 à 10% une bonne partie de ce qui doit lui être ristourné sur le produit brut des jeux, en d'autres termes les pertes des flambeurs et des petits joueurs. Selon la Chambre régionale des comptes, ce régime à la baisse fait perdre près de 2,3 MF par an à la commune, sur un prélèvement qui devrait être de 8,8 MF. Autrement dit, un cadeau à la chaîne Barrière, que le relèvement des taxes professionnelles et foncières est loin d'avoir compensé. En 1992, nouveau cadeau au casino : la part des recettes devant être utilisées «à l'amélioration de l'équipement touristique» est recadrée par un avenant au cahier des charges municipal. Ce fric servira à installer les bandits manchots, ces rentables machines à sous. Le

black jack, la roulette, c'est plus ça. Ce qui fait du chiffre, c'est le bandit manchot. Mais il faut le dire au risque de froisser le chauvinisme baulois : le casino de la «plus belle plage d'Europe» est assez minable, ne se situant qu'«au 38<sup>e</sup> rang du classement des casinos par produit brut des machines à sous», et seulement «au 122<sup>e</sup> rang (sur 151 casinos classés) pour le rendement journalier par machine». Malgré ça, le prélèvement des produits des jeux est passé de 5,8 MF à 11,6 MF entre 1996 et 2000. Les recettes nettes du casino ? 52,9 MF en 1999. Bandits manchots, encore un petit effort...

\* A Pornic, le casino local a rapporté 6,67 MF à la commune en 2000. Soit 47 % de mieux que l'année précédente. Pourtant, là aussi, comme à La Baule, le cahier des charges est nettement plus défavorable à la commune que dans les autres villes casino-tières de France.



## Quote park

# Les promoteurs se font du remblé

Le remblé, c'est à La Bol quilé.

Quand il ne vend pas des camions militaires comme directeur commercial d'Acmat, Yves Métaireau, le maire de La Baule est un bon petit soldat de la République : il en applique sans rechigner les lois même si elles ne sont pas obligatoires et si elles émanent de ses insupportables ennemis socialistes. Ainsi, au conseil municipal du 1<sup>er</sup> juillet 2001, il a décidé d'appliquer la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain, dite SRU. Elle prévoit l'éventualité de taxer les nouveaux proprios dans des lotissements pour lesquels il a fallu créer des rues nouvelles, avec lampadaires et eau courante à faire couir jusque là. Voilà ces citoyens contraints de participer au financement public, ce qui n'a rien d'illégitime. Mais si ces loquedus sont ponctionnés pour implanter leurs propres logements, les investisseurs immobiliers du front de mer sont eux exempts de tracasseries similaires. Les promoteurs qui investissent et spé-

culent sur les mètres carrés en étages avec vue plongeante sur le remblai sont choyés, exonérés de «taxe sur le dépassement de plafond de densité». Guichard avait supprimé cette méchante et conséquente taxe pour ne pas fâcher le béton juteux. Métaireau a soigneusement conservé le régime de faveur, prétextant que rien ne servirait à rétablir cet impôt, puisque de toutes façons, personne n'allait construire sur ce front de mer, si peu convoité, comme chacun sait. En fait, les permis de construire ont fleuri sur le remblai et la ville aurait pu récupérer un joli pécule. Si la taxe était en vigueur, le promoteur l'intégrerait dans son prix de revient, les projets seraient moins juteux, et la perspective de démolition de villas anciennes. Dans les faits, les minables sont tenus de cracher au bassinnet alors que les promoteurs salivent. À La Baule, les promoteurs ne sont pas urbannis.

Pedro Baulivar



## Art pompier Ça déménage chez les pompiers

Un an après la départementalisation des services incendie, le bilan officieux est très flatteur pour les officiers supérieurs de pompiers, qui ont su tirer leur épingle du feu : ce passage à la tutelle départementale a permis de rénover tout le parc des véhicules légers dédiés aux galonnés : 70 voitures individuelles flambant neuves, pour un montant de 8 MF (1,22 millions d'euros), équipent désormais les grands chefs pompiers. Au passage aussi, dans la quiétude de l'été dernier, ces grands gradés ont tous pris du galon, gagnant une sardine à

l'épaule sans trop fatiguer. Question véhicule, le très rigide Colonel Lamandé, saint-cyrien qui découvre en toussant ce qu'est un syndicat (l'horrible chose !), se montre volontiers tatillon quand il s'agit de laisser un vulgaire sapeur pompier de base user d'un véhicule de service pour rejoindre un stage de formation. Pour lui, le grand manitou est éventuellement moins regardant : au printemps dernier, il a emprunté un véhicule de secours pour mener un meuble à sa fille, à Paris. Bien sûr tous frais de carburant et de péage réglés par le budget des



pompiers. Interpellé par les syndicats à ce sujet, le brave colonel s'est étonné qu'on lui demande des comptes. La prochaine fois, pour que tout soit réglo, il mettra le feu au buffet de fille.

### Contre plongée

## Déclaration des droits de l'homme-grenouille

C'était au temps où le maire de Nantes était chef des pompiers. Président du district, Ayraut était en 1992 le patron administratif des soldats du feu. Caporal chef et chef de plongée mais surtout délégué syndical CFDT, Hervé Pennaneac'h s'était fait sucrer autoritairement son droit de plonger

en service, et la prime qui va avec. Sans sommation. Sans pouvoir se défendre. Neuf ans après, la cour administrative d'appel vient d'annuler cette sanction ne reposant sur rien, sauf la «considération de faits liés à la personne de l'agent». Ce que les fins lettrés du volapük administratif transcrivent expédivement par

répression contre un emmerdeur syndical. Mais ne le dites pas à Jean-Marc Ayraut. Il se dit de gauche. La communauté urbaine qui hérite des machins du District a été condamnée à 5000 F. Et le pompier a théoriquement le droit de replonger. Mais là, officieusement, y'a pas le feu.

### Passoire, j'ai la migraine

#### Tout fuite tout flamme

Le nouveau centre d'intervention de l'Ouest, basé à St-Herblain devait être mis en service à la fin 1998. Mais voilà, le bâtiment flambant neuf fuyait de partout. Toiture pas étanche, façades poreuses. Un centre incendie qui prend l'eau, c'est un truc pour Alphonse Allais, ça. De retard en contentieux, de renégociations en report, le bâtiment n'a accueilli les pompiers que depuis décembre 2001. Inauguration en janvier. Espérons que le centre incendie a une bonne assurance incidents.

### Rangé des voitures

#### Ventouse de palais

Les places de stationnements au sous-sol du Palais de Justice sont engorgées tous les jours, quelques mois après l'inauguration. Les magistrats et l'administration ne sont pourtant pas en sumombre. Mais certains y ont gardé leurs habitudes, comme l'ancien président du tribunal, Jean-Pierre Attenont : nommé aux Antilles cet automne, il conserve une demeure nantaise, mais ne doit pas y disposer de garage, le pauvre. Qu'à cela ne tienne, le Palais de Justice lui garde une place au chaud. Le must pour ne pas encombrer les DOM TOM : garer sa voiture à sept heures d'avion.

### Enlèvement

## Festival de hard roches

Pour résoudre les problèmes d'érosion des côtes, devant les ports et au coin des plages, on empile des gros rochers plutôt mochedingues, chers, et assez inefficaces, l'érosion se déplaçant le plus souvent un peu plus loin. Ces enrochements réussissent quand même à piéger la pollution, genre pétrole flottant et autre bouses de l'Erika. Pas de souci, quand ils sont mazoutés, le service maritime et de navigation, gestionnaire du domaine public maritime, les remplace par d'autres

cailloux nickel propres. «Sur la plage de Pen Bron, à La Turballe, 50 000 t de blocs ont été retirés pour être remplacés par 90 000 t de blocs propres. Coût de l'opération : 37 millions de francs. Soit environ 8 % du coût global de la dépollution» en Loire-Inférieure, signale l'Observatoire des marées noires\*. Tout ça pour nettoyer 1,3 km de côte. Soit une facture à 28 500 F le mètre nettoyé. C'est du propre.

\* La Lettre de l'Observatoire des marées noires n° 2, octobre 2001.



### Clef de voûte

## L'alarmant félin

Un matou troublait la sérénité de la cathédrale au printemps dernier\*. Ce félin, créature du Malin comme on sait, déclenchait l'alarme dans la crypte de l'église. Deux à trois fois par nuit, architecte des bâtiments de France, affaires culturelles étaient réveillés. La police municipale désarmée. Un vétérinaire installa une cage piégée sous les voûtes. Fiasco. Le trésor de la

cathédrale a été transféré au Musée Dobrée, et l'alarme désarmée. «Quelqu'un aurait vu un chat famélique sortir comme un diable», dit-on à la cure. Le vétérinaire a récupéré sa cage, et les ciboires précieux sont restés au musée. Il était temps. La police épiscopale était aux quatre cents coups. Les dégâts spirituels sont inestimables.

\* L'Éclair, le 23 avril 2001.

### Quatrième épisode

#### Résumé

#### des épisodes précédents

A quelques mois d'intervalle, deux crimes spectaculaires ont été commis à Nantes, ville pourtant réputée pour son calme, la qualité de la vie qu'on y mène et les brillants résultats de son équipe de football (qui, au terme d'incroyables événements sur lesquels cette histoire jettera un nouveau jour, quitta cette saison là la première division). Deux crimes donc : une noyade dans la fontaine de la place Royale et un coup de poignard fatal à la porte même du conseil municipal. Ces deux horribles forfaits sont signés d'une phrase mystérieuse : «Je vous promets de l'or». La paternité de cette phrase n'a pas échappé à une brillante étudiante en lettres, la ravissante Vendredi, qui en a aussitôt fait part à son ami Eric. Lequel, pour les beaux yeux (et divers autres attributs) de ladite, est prêt à se jeter dans toutes les aventures. Une autre personne suit de près ces événements, une clocharde, au passé illustre et pourtant oublié (elle a été ministre de la Santé) surnommée La Bancale. Il est bien possible qu'elle ait assisté au premier assassinat, elle était immédiatement sur les lieux du second et elle a entrepris une surveillance assidue (au prix même de sa consommation de vin) de la place Royale et de l'accès aux égouts qui s'y trouve. La Bancale en sait long dirait-on et semble attendre quelque chose. Bref the plot thickens.

#### Une pause dans le récit

Il nous faut cependant arrêter un moment notre récit. Parmi les très nombreuses lettres que reçoit l'auteur depuis qu'il publie cette histoire, lettres dont la grande majorité réclame des épisodes sensiblement plus longs (certains parlent même de double page - l'auteur se garde bien de prendre position mais a scrupuleusement attiré l'attention de l'éditeur sur ce fait, et sur la rémunération dérisoire qui lui est allouée), plusieurs signalent une invraisemblance. Comment donc, disent en substance ces lettres, deux crimes, un émoi général, des attroupements et pourtant aucun mot d'une intervention de la force publique. Cette remarque est légitime (voire fine) et l'auteur souhaite y répondre, quitte à interrompre le récit palpitant et prendre sur la place, étroite aux dires de certains lecteurs - et d'importants annonceurs, que lui attribue l'éditeur. Que fait la police ? La réponse tient en un mot : rien. La police ne fait rien. (On remarquera au passage que, contrairement à certaines allégations, l'auteur sait faire court quand il le faut). Ce qui appelle quelques commentaires. L'auteur ne sous-entend en aucun cas que la police ne fait rien en général. (L'auteur salue d'ailleurs au pas-

sage son voisin de palier, le brigadier-chef Le Fucq). Non, la raison de l'impuissance de la police (unique dans l'histoire de ce corps d'élite) est ailleurs.

Pour comprendre ce paradoxe, il importe de bien saisir que tous les faits relatés ici, quoiqu'oubliés, sont rigoureusement exacts. L'auteur appuie son récit sur un travail (long, pénible et parfois dangereux) de recueil de témoignages et de recherche d'archives. Seules ont été dissimulées, par d'habiles changements de noms, les identités réelles des protagonistes.

Non, si la police ne fit rien, c'est que l'enquête lui fut retirée, pour être confiée à une cellule gouvernementale expérimentale : la Brigade Intervention Terrain Enquête. Or, les archives de cette section, dont le nom et le siège, trop vite choisis, causèrent la disparition rapide, sont toujours tenues secrètes, dans les anciens locaux de la Brigade, à plusieurs kilomètres de Tours. Pas de preuve, pas de publication : telle est la loi, dure mais loi, que s'applique l'auteur, qui ne désespère pourtant pas d'accéder un jour aux précieux renseignements que recèlent à coup sûr les rapports des enquêteurs.

#### Vendredi réfléchit

Allongée sur le canapé d'Eric, la tête posée dans sa main, les cheveux légèrement défaits, lumineuse, Vendredi feuillette son édition de Fantômas et réfléchit. Eric la regarde et, intérieurement, soupire longuement.

#### Sénéclauze dans la bataille

De tout le jour, La Bancale ne quitta pas un instant son poste d'observation. Assise, adossée à la vitrine de la Pharmacie de Paris, elle garda les yeux fixés sur la fontaine de la place Royale. Fut-elle distraite par la foule, qui, le jour, commençait à vaquer aux cadeaux de Noël ? Non. Fut-elle détournée de la mission qu'elle s'était fixée par les invitations à déguerpir de la pharmacienne ? Non. Prêta-t-elle attention, le soir venu, au montage des décorations et divers éclairages de Noël ? Non. Elle fixait la fontaine. Au point de soudainement découvrir, elle ne s'était aperçu de rien, qu'une main généreuse avait déposé à ses côtés un pack de six bouteilles de Sénéclauze. Il commençait à faire vraiment froid. Une gorgée la réchauffa, puis une deuxième. Le froid se fit plus vif, et les gorgées plus fréquentes. A la quatrième bouteille (addiction fatale !), la Bancale sombra dans un profond sommeil. Elle se réveilla à l'aube, furieuse contre elle-même de s'être endormie. Prise d'un lugubre pressentiment, elle se leva et s'avança vers la fontaine. Elle découvrit alors le sinistre décor planté dans la rue Crébillon : six guirlandes lumineuses traçaient la phrase «je vous - annonce - du sang - je vous - promets - de l'or». Et, à chacune de ces guirlandes, macabre Père Noël, un homme était pendu.



## Peste ici

### Pas jojo le débit de l'eau

C'est le plancton qu'il est ravi, baigné dans un pernicieux raz-de-marée chimique. À la sortie de la Loire, la flotte charrie une dizaine de tonnes par an de pesticides, herbicides surtout. Le rapport\* national publié à la mi-juillet par l'IFEN, l'Institut français de l'Environnement, égrène des relevés inquiétants dissous dans l'eau de triazine\*\*, atrazine, simazine, terbutylazine, dééthylatrazine, déisopropylatrazine. Il y a aussi du métolachlore et de l'alachlore, histoire de varier les rimes pour les bricoleurs d'alexandrins. Les pesticides, on en consomme 100 000 tonnes par an, près de 2 kilos par habitant, jardinier du dimanche ou agriculteurs, surtout pour le maïs. Les effets

sont connus : cancers, infertilité masculine, troubles du système endocrinien. La baie de Bourgneuf et de l'Aiguillon s'en ramasse de bonnes doses en dissolution de l'eau, ce qui n'est pas un cas isolé : «L'ensemble du littoral français est contaminé par les pesticides», écrit l'Ifen ajoutant que «l'étendue océanique dans les eaux du large et les eaux profondes n'est encore que fragmentairement connue.» On comprend mieux pourquoi les bégonias poussent si mal sur les huîtres.

\* Les pesticides dans les eaux, bilan des données 98 et 99 réalisé en 2000. Études et travaux n°34, édition IFEN.

\*\* Interdit en France à partir du 30 juin 2003.

## Dames pipi

### Miction impossible

Travailleuses, urinez à l'avance ! Parce que sur place, aux Chantiers de l'Atlantique, ça risque d'être coton. S'intéressant aux sanitaires des femmes au pied et autour des paquebots en construction, un inspecteur du travail a écrit le 6 décembre dernier au PDG Boissier : «J'ai constaté qu'au moins ponctuellement sur plusieurs sites, la situation du personnel féminin est inacceptable». Et en

infraction vis à vis du code du travail. Certaines de ces métallotes doivent courir plus de 200 m pour rejoindre le premier WC, d'autres devant s'armer de patience en raison d'une «procédure de prise préalable de clé particulièrement compliquée». Dans le cadre du plan de productivité et de lutte contre les pauses pipi, il est urgent d'imposer le port de couches culottes.



## Démocraques

### Nantes vaut bien une promesse

L'urbanisme est une affaire trop sérieuse pour laisser ça entre toutes les mains. L'avenir des friches laissées par les Chantiers Dubigeon et plus largement le secteur baptisé Ile de Nantes se fera sans que l'autochtone vulgum citoyen pécus puisse débattre en amont du projet urbain. Carrément escamotée, oubliée, l'idée des Ateliers publics d'urbanisme ouverts aux experts comme aux non spécialistes, associations et habitants lambda. Une vieille idée d'Ayrault et de Dominique Perrault nommé pompeusement «architecte-conseil» de la Ville de Nantes en 1990, qui voulait créer un lieu d'exposition et une instance pour «valider les pro-

jets et les aménagements avant de les soumettre aux décisions». «Cheville ouvrière d'accompagnement et de coordination (...) forme de concertation éloignée de toute démagogie», insistait Patrick Rimbart (1). A la demande d'Ayrault, Perrault avait même présenté à Paris en 1995, juste avant le scrutin municipal, une grande maquette de l'île, qui est toujours restée à Paris, jamais montrée à Nantes après la réélection de Jean-Marc II. Un plan-relief de 40 m<sup>2</sup>, démontable «ce qui permet de la modifier en permanence facilitant une représentation évolutive du projet urbain» (2). «Deux fois par an, nous organiserons des débats publics et

une synthèse des travaux sera présentée chaque année», affirmait Ayrault il y a huit ans (3). On attend toujours. En décembre 1991 un mémoire de maîtrise a été soutenu en fac de géo nantaise sur «la participation du public à la réhabilitation des friches industrielles» à partir d'études de cas à Londres. Il faut se méfier des idées de nos voisins rosbifs. Cette initiative d'atelier public d'urbanisme qu'Ayrault avait promis d'ouvrir dès l'automne 1995, d'abord dans l'ancienne gare de l'État, puis dans un ancien atelier de matelas joux-



tant la Trocante, a totalement disparu de son discours et de ses plans aujourd'hui. La démocratie, c'est bien joli, mais faut pas pousser. «Le projet doit refléter notre conception du développement maîtrisé de la ville, de ses fonctions métropolitaines et du développement durable» (4) résume désormais Ayrault dans la plus pure langue

## Agecanonix

### Hutin pêche le dauphin

La nouvelle ne devait pas être rendue publique tout de suite. Mais François-Régis, le bienheureux patron d'Ouest-France, 72 printemps, a réalisé fin novembre que son immortalité avait peut-être des limites, à l'annonce de la mort de Jean-Pierre Coudurier, 76 ans, son alter ego du *Télégramme de Brest*. Sonné, François-Régis, qui cultivait des relations amicales avec son concurrent, a tenu à annoncer rapidement la nomination de son successeur, Francis Teitgen, 49 ans, actuel bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris. Le jeune homme, qui se retrouve bombardé à la tête du premier quotidien français (42 éditions, 800 000 exemplaires) n'est pas un inconnu de la famille *Ouest-France*. Fils de son père, feu Pierre-Henri Teitgen, l'un des fondateurs du quotidien en 1944, vieil ami de la maison Hutin, cet avocat d'affaires a participé en 1990 au montage juridique censé protéger le quotidien «de l'appétit des puissances de l'argent». Il a également défendu avec succès les actuels dirigeants contre la

famille Amaury (propriétaire du *Parisien* et de *L'Équipe*) qui contestait ce singulier montage. La rédaction semble accueillir avec bienveillance cet héritier désigné qui partage les convictions «philosophiques, politiques et religieuses» de son aîné. L'impétrant serait même doté d'une plume plus alerte que François-Régis (ce qui n'est, entre nous, pas une grosse performance). L'homme se pose, en tout cas, en défenseur des ardents défenseurs des libertés individuelles, comme en témoigne son premier édit, publié le vendredi 7 décembre à la une du journal et qui débute par une phrase que l'on imagine soigneusement pesée : «L'idéologie sécuritaire souffle

comme un mauvais vent sur la société française.» S'agit-il de caresser dans le sens du poil une rédaction qui penche quelque peu à gauche, ou de témoigner d'authentiques convictions ? L'avenir proche le dira, comme dirait l'autre. Et Jeanne-Emmanuelle dans tout ça ? La sainte fille de François-Régis serait tout simplement décalée d'une case dans l'ordre de la succession, et profiterait du règne de Francis pour apprendre «son» métier, comprenez celui de grand patron. *Ouest-France* a beau être chapeauté par une «association pour le soutien des principes de la démocratie humaniste», la maison reste quand même une propriété privée, soumise aux bon vieux principes de la succession héréditaire.



## Odeur de sainteté

### François-Régis, zouave d'aujourd'hui

Le pédégé d'Ouest-France fait tout pour gagner sa place au paradis. Dernier exploit de cet hors du commun des mortels, François-Régis s'est fait décorer le 10 octobre de l'ordre papal de Saint Grégoire-le-Grand, par Mgr Saint-Macary, archevêque en exercice, au nom de Jean-Paul-Deux, pape à plein temps, et grand trembloteur devant l'éternel. D'accord, François-Régis n'est que chevalier, c'est à dire au bas de l'échelle, quatrième classe avant commandeur, commandeur avec plaque et grand croix. Mais il faut bien débiter. La breloque a été créée en 1831, pour décorer les officiers des Zouaves pontificaux, corps

expéditionnaire qui compta jusqu'à 17 000 soldats, envoyés à Rome pour défendre le Vatican contre les méchants révolutionnaires garibaldiens. Hutin ne va pas peut-être se trimbaler à la rédaction avec son insigne genre croix de Malte ornée au centre d'un médaillon bleu à l'effigie de St-Grégoire avec devises en latin, surmonté d'une couronne d'olivier\*. Il y a la version discrète : si le pédégé arbore un ruban rouge avec une raie jaune à la boutonnière, c'est qu'il fait le zouave.

\* Guide des Ordres, décorations et médailles militaires de 1814 à 1963, d'André Souyris-Rolland.

## Collaboration

### Ouest-France : les héros ont touché

«Unique. Un document rare», clame la réclame dans le quotidien. *Ouest-France* vend des reproductions au format d'origine des pages d'*Ouest-Eclair*. Histoire, sans doute, de propager la bonne parole du Maréchal Pétain, un demi siècle après. *Ouest-Eclair*, l'ancêtre de *Ouest-France*, est resté sous l'Occupation un «organe influent, issu de la démocratie chrétienne (qui) ne se départira pas d'un pétainisme de bon aloi». C'est le journaliste Georges Cariou qui l'écrit dans «*L'hermine et la croix gammée, le mouvement breton et la Collaboration*»\*. Il y évoque François Desgrées du Lou et Paul Hutin (le père de l'actuel François-Régis), qui seront qualifiés de «journalistes réfractaires» par *Ouest-France* renaissant écrivant sa légende à la Libération. Pourtant, écrit Cariou, ces dirigeants d'*Ouest-Eclair* «vont pendant toute la période de l'Occupation, quitter leur fonctions... tout en continuant à percevoir leurs dividendes d'actionnaires !» C'est pas au bon catho qu'on va apprendre ce que c'est qu'une bonne action.

\* Editions Mango, nov. 2001.

de bois. Il faut sans doute lire dans ce «notre conception» un pluriel de majesté. Et la majesté ne saurait s'encombrer des avis du petit peuple.

Alexique Perrotov

- (1) *Armen* n° 80, octobre 1996.
- (2) *Presse-Océan*, 3 mars 1995.
- (3) *Presse-Océan*, 23 fév. 1993.
- (4) *Armor* n° 382, nov. 2001.



## Franc parler

### La saucisse du franc fort

Une découverte : en achetant leur chipolata au charcutier du coin, les Français sont bilingues. Mais, France, prends garde, on veut charcuter ton patrimoine, hacher menu ta tradition orale. Car voyez-vous, la monnaie tricolore est une «langue régionale» que l'Europe devrait protéger «au nom de l'identité des États». Cette thèse originale est due à quelques europhobes réacs du palais. Un recours ainsi argumenté a été intenté devant la Cour de justice européenne, car il est temps de lutter contre le désastreux passage à l'euro qui va ranger le parler franc au rayon des langues mortes, comme le latin ou le grec ancien. Heureusement, André Maurice veille. La patrie est en danger ! Ce Nantais, prof de sciences éco et président du comité «Vive le Franc» des Pays-de-la-Loire, milite pour le maintien des prix en francs : «Il est évident que parmi les éléments imprescriptibles de la langue française, il y a prioritairement le langage monétaire en francs, enseigné depuis sept siècles\*» plaide-t-il. Il serait temps que nos marmots des écoles apprennent par cœur toutes les cotations boursières du Palais Brongniart depuis Louis XI.

\* L'Éclair, 10 novembre 2001

## Fessée à Lulu

### Livre au clair !

Dans le précédent numéro, Lulu a écrit que la «croisade contre-révolutionnaire» des Éditions de Chiré incluait la publication des Nantais Armel de Wismes et Robert de Périer. En fait, ces éditions diffusent ces auteurs, sans les éditer eux-mêmes. Encore eut-il fallu que ce fût dit. Et diffusé.

## Doigt de réponse

### Louboutin a encore de quoi se payer des timbres

Lulu a reçu un droit de réponse de l'excellent Hervé Louboutin via ses avocats, pour se plaindre que nous ayons narré\* sa tentative avortée de prendre la direction de l'Hebdo de Nantes «en termes déplacés et fallacieux». Hélas ! Loulou, qui se réclame du courant «tradition critique et modémité positive», n'apporte aucun démenti précis qui replace et défallace nos propos. «Le Nouvel Ouest contrairement à vos allégations n'a pas l'intention «de faire tourner sa propre crémerie» sur les fonds du Télégramme. Si telle était son intention, la direction du Télégramme dont la compétence n'est plus à prouver, aurait tôt fait de déjouer l'incroyable scénario.» Ce

qu'elle fit, cher Hervé, ainsi que Lulu l'a révélé. Mais ce que notre estimé confrère n'a pas digéré, c'est de se voir qualifier de «réac intégriste» par des journalistes de L'Hebdo de Nantes affolés à l'idée que Loulou devienne leur patron. C'est vrai, c'est pas beau de dire des choses pareilles... Il en profite d'ailleurs pour nous rappeler que ses «onze années de rédaction en chef à Presse-Océan» lui ont suffi «pour comprendre que la liberté de penser était devenue une denrée rare aujourd'hui...» Rédacteur en chef adjoint, cher Hervé, soyons précis. Mais bien entendu il reste libre de penser ce qu'il veut. Et même de l'écrire. \* Voir Lulu n°34 (octobre 2001)

## Boutin, quel journal !

### Loulou se cavale

Le phare de la pensée occidentale de l'ouest est en train de craquer. Excédé par l'indifférence que lui témoigne Nantes, la ville qui lui doit tout, où personne n'achète son journal qu'il est pourtant vachement bien (à peine 1 800 exemplaires par mois, y compris les abonnements de complaisance), Hervé Loulou a décidé d'aller s'installer à Rennes. L'animal cherche actuellement des locaux dans la capitale orientale des Bretons. L'opération lui permettrait de se refaire une énième virginité à peu de frais, dans une ville où personne ne le connaît, à l'exception de deux ou trois rombières spécialistes des cocktails mondains pour banquiers à la retraite. Le Nouvel Ouest, cet immense journal, trouvera là sans nul doute un terreau propice à sa reconnaissance universelle. Et pour bien montrer que les ponts sont désormais coupés

avec la Loire-Inférieure, notre Loulou national, n'a pas hésité à mettre en vente son dernier bijou de famille, L'Écho d'Anenis, dont il aurait cédé 33% des parts à Loïc de Guebriant, le patron du Courrier de la Mayenne, via la société Edit'ouest. Outre un nouveau siège, Hervé est à la recherche d'un mécène, qui accepterait de payer les ardoises qui ne cessent de s'accumuler sur son bureau par la faute des milliers de non-lecteurs qui continuent à ne pas acheter son journal. Certaines rumeurs évoquent un geste de Vincent Bolloré, le sauveur du papier à cigarettes breton. Loulou doit, en tout cas se dépêcher parce que son banquier nantais, le CIO, prend actuellement ses distances. Le Nouvel Ouest pourrait en perdre sa couverture. Les Paysdelaloireux sont vraiment des ingrats.

# LATULULULU?

## • L'HERBE QUI FAIT PARLER

Presse-Océan, 13 septembre 2001

Brière n'est muette que de temps à autre : «Si la Brière se tait pour dénoncer les chasseurs, la Brière a en revanche parlé aux gendarmes d'Herbignac pour qu'ils arrêtent celui qui cultivait du cannabis dans son jardin». L'ancien légionnaire et patron de bar doit donc ses deux mois de prison avec sursis au sens sélectif de la délation de ses voisins briérons. L'horticulteur repéré est victime d'une 22 long raffe.



20662...

## • PROGRAMME D'ESSORAGE

Le Magazine du Conseil général de Loire-Inférieure, nov. 2001.

Ça s'appelle «asseoir son essor». L'édito d'André Trillard est un morceau de littérature. Texte : «Nous allons nous trouver bientôt à un carrefour institutionnel important dont les directions qui seront prises risquent d'influencer voire même de modifier le rôle et les répartitions de compétences de diverses collectivités territoriales». En clair, quelque chose va peut être changer.

## • CHERCHE LECTEUR SACHANT LIRE

L'Hebdo de Nantes, 7 novembre 2001

«L'Hebdo de Nantes, cherche correspondant sachant lire et écrire pour sa rubrique Vivre à Nantes.» Est-ce à dire que jusque-là il n'a recruté que des analphabètes ? Si c'est lui qui le dit...

## • LES MYSTÈRES DE L'OUEST

L'Éclair, 14 novembre 2001

Une dizaine de témoignages de lumières et de triangles observés dans le ciel de Châteaubriant depuis août dernier. Météorite, OVNI ? L'Éclair, parle «d'une boule blanche avec une traînée». Attention. On ne doit pas dire traînée, mais personne de peu de vertu.

## • LA MANIF DES POULETS GELÉS

L'Éclair, 15 et 16 novembre 2001

C'est nouveau : la manif de fonctionnaires, de nuit, par un froid de canard. Pour demander plus que des gilets pare-balles annoncés par leur ministre, des policiers nantais ont tenu une manif le 14 et 15 novembre à 23 heures, place Royale. Si ça continue, les syndicats de sauvages vont appeler à un rassemblement en plein jour pour exiger des gilets pare-baffes.

## • DES DANGERS DE LA RÉCUP

L'Éclair, 16 novembre 2001

120 caravanes de gens du voyage illégalement installées, que Rezé «accueille bien malgré elle, malgré l'intervention municipale, et malgré les ouvrages qui, théoriquement les empêchent de le faire», blocs de pierre, buttes de terre. Voilà pour le constat dressé par le journal. Mais cette «concentration» a forcément une raison : «il est probable que le bâtiment visé est l'ancien Leclerc qui possède encore des matériaux récupérables». Ne dites plus gens du voyage, dites caravandales. Ou tous coupables. Aucune plainte pour vol de matériaux ne vient pourtant justifier cette accusation. D'autant que si c'était le cas, le préjudice serait incommensurable, l'ancien hypermarché étant voué à une destruction prochaine. On résume : ces nomades ne peuvent être que des voleurs chapardant de matériaux qui de toutes façons ne valent pas un clou. Des méfaits du matérialisme.

## • DES DANGERS DE L'EURO

Quest-France, 16 novembre

Le quète à la messe craint l'euro. Au lieu des dix balles habituelles, si les paroissiens se mettent à ne lâcher qu'un seul failli euro, «on va, financièrement parlant, à la catastrophe». Rien moins. Sous le titre «L'église pourrait y perdre au change», (rappelons que change est un mot anglais et qu'il existe une traduction française, «monnaie»), Quest-France fait passer le message en même temps que la corbeille : il faut inciter les fidèles à lâcher deux euros. En ce cas, avec un sacré gain de 31%, c'est plus la cata, c'est la manne. Quest-ce qu'on dit ? Merci Saint Euro.

## • LANGUE DE CU

Quest-France, 17 novembre 2001

La communauté urbaine, première leçon, vue du conseil municipal des Sorinières. Hors d'œuvre : la «quote part des annuités de dette supportée par les communes jusqu'à leur complète extinction» est transférée à la CU. Plat de résistance : «Compte tenu de la détermination de l'attribution de compensation définitive, il convient d'actualiser l'échéancier de dette sous forme d'avenant». C'est un minimum. Cerise sur le gâteau : «les compétences en matière de distribution et production d'électricité et de distribution de gaz, l'enfouissement de tous types de réseaux sont transférés à la CU avec la formulation : distribution et production d'électricité, distribution de gaz, enfouissement de tous types de réseaux». Alors là, pour une surprise, c'est une surprise.

## • BRAQUEURS INCIVILS

Quest-France, le 20 novembre

Joseph Parpaillon, le maire d'Orvault a le sens de l'à-propos. Après une série qui enchaîne le braquage d'un supermarché, l'incendie de six voitures et le braquage avec prise d'otage d'une jardinerie, il a les mots justes : «On ne parle plus d'incivilités mais de violences pures et simples. C'est à l'image d'une société en manque de valeurs qui est en train de marcher sur la tête». Amis braqueurs, revenez à des valeurs plus conviviales. Et portez un casque quand vous marchez sur la tête.

## • L'AS-TU LI ?

Quest France, 26 novembre 2001

«La seconde édition des Escales philosophiques qui ont investi durant trois jours les Beaux-arts, Le Lieu Inique et le Plano'cktail...» L'unique est-il injuste, voilà un vrai sujet de philo pour le bac.



## Balade en Loire-Antérieure

Les soeurs Calvaire habitaient une petite maison basse, sise dans une ruelle, à gauche, en montant, vers le haut de la place, dont elles avaient reconverti la pièce d'entrée en maison de la presse, ce qui ne s'appelait pas ainsi, alors, et qui eut été ronflant pour une boutique composée essentiellement d'une table sur laquelle les soeurs étalaient, selon la technique du couvreur et de la pose des ardoises, une dizaine de magazines, plutôt féminins... Voilà comment Jean Rouaud nous embarque à la station des soeurs Calvaire, l'une des nouvelles du dernier bouquin qu'il vient de publier chez

Joca Seria. Un drôle de petit bouquin, qui nous promène dans les rues d'une espèce de Loire-Antérieure, l'univers pré-romanesque dans lequel le futur écrivain a longtemps promené son regard myope, et qui court sur «un demi-département» entre Saint-Nazaire et Nantes, en passant, bien entendu par Campbon, Loire-Inférieure. Un univers qu'il a ensuite couché sur papier, avec le succès que l'on sait, à sa manière, faite de réalité très légèrement décalée, de vraies choses un peu vieilles, un peu patinées, éclairées par une lumière cotonneuse, et qui ont provoqué, chez ses lecteurs de Loire-Inférieure et d'ailleurs, jusque dans les pays lointains, des frissons incontrôlés. Dans «Régional et drôle»,

c'est le Jean Rouaud du coin qui vient nous rendre visite, et nous fait quelques clin d'oeil, celui qui découpait les dépêches à L'Éclair, ou vendait des journaux dans son kiosque atomium, celui qui songeait incrédule, qu'il aurait 48 ans en l'an 2000. C'est aussi le Jean Rouaud d'aujourd'hui, qui met de moins en moins de points dans ses livres et nous plonge un peu plus profondément dans l'atmosphère de «prose poétique» qui lui est chère. Bref, rien que du bonheur pour les amateurs, et un collector de chez collector pour les bibliophiles.

Philippe Dossier



## Baballe.com

Les footballeurs ont des sites perso. Miam. Va-t-on enfin savoir ce qui se passe dans les vestiaires ? Autant le dire tout de suite : non. On a affaire à des pros et c'est du sérieux.

Les joueurs nantais sont répartis en deux catégories : ceux qui sont sur [www.athleteline.com](http://www.athleteline.com) et ceux qui sont sur [www.stevensports.com](http://www.stevensports.com).

Les courageux (Ahamada, Berson, Da Rocha) ont choisi la première formule, qui impose de tenir un journal. Ça ne commence pas par la formule « cher journal » suivie de pensées profondes et réflexions intimes. Il s'agit de commenter les matches, raconter la dure vie du footballeur, faite de voyages harassants, d'entraînements épuisants, de séances de massages, de matches perdus... Rien de croustillant. Les curieux iront voir la rubrique « ma vie » (mon œuvre) où l'on entre un peu plus dans l'intimité de ces jeunes gens. On y apprend que Frédéric Da Rocha s'interdit de parler ballon avec sa femme. On est content pour elle. Le 6 décembre, il avoue modestement que « mon plus beau titre, ce serait le maintien ». Il dit aussi : « je ne connais qu'une solution, les trois, je me fous de la manière avec laquelle on les obtiendra » et là, je n'ai pas compris, ça doit être du jargon de pro. Hassan Ahamada confie qu'il est heureux avec sa fiancée et leur « petit bébé » : « un rotweiler qui fait vraiment partie de la famille... ». Pour écrire à sa star préférée chez athleteline, il faut demander un mot de passe par téléphone (3,68 F/mn, il n'y a pas de petits profits).

Chez Stevensport, le mail est gratuit et on est plus discret côté perso. De deux choses l'une : soit c'est un choix, soit Nicolas Savinaud, Yves Deroff et Michaël Landreau sont encore des cœurs à prendre et tous les espoirs sont permis, mesdames. D'autant que, grâce à la rubrique « j'aime, j'aime pas », on peut savoir tout ce qui fera plaisir à ses héros, et toutes les erreurs à éviter. Offrez un monaco à Nicolas Savinaud, mais ne lui cuisinez pas de choux de bruxelles. Si vous invitez Yves Deroff, sachez qu'il n'aime pas les quenelles mais raffole de « la NHL et NFL » (???). Pour faire un choix, consultez les nombreuses photos et la fiche qui donne les mensurations. Seul, Marama Vahirua commence son « j'aime » par « ma femme, bien entendu ». Dommage, c'est le seul qui aime jardiner.

Côté boutique, c'est Noël sur le site de Michaël Landreau, où, moyennant la modique somme de 346 F (+45 F de port), vous pourrez arborer SON maillot

# Harcèlement pilote à l'AFPA

Pousser ses salariés à bout est un plaisir qui se doit d'être varié. Employeur modèle, l'AFPA s'y est employée en gratifiant une secrétaire handicapée d'un catalogue exhaustif de ce qui se fait de mieux en matière d'acharnement.

L'Association de formation professionnelle des adultes de St-Herblain a un handicap. Elle ne sait pas gérer une de ses salariées handicapées. Malgré le contrat de progrès signé il y a deux ans avec l'État pour l'emploi des handicapés. Même si le journal interne professe : « il ne faut pas nier que l'insertion professionnelle d'un handicapé suppose que l'employeur mette en oeuvre les moyens nécessaires pour compenser le handicap (aménagement du poste de travail et/ou de locaux nécessaires, réorganisation des tâches, de la formation, accompagnement individuel) ». Concrètement, l'institution de service public dérape sur le cas de Marie-France Bouteiller contre qui tout le catalogue des mesures discriminatoires semble avoir été épuisé, avec un sens aigu du tragique de répétition.

### Panne décence

Secrétaire à l'AFPA depuis 1972, Marie-France est reconnue travailleuse handicapée catégorie B avec 3% d'incapacité permanente : station debout pénible, pertes d'équilibre, hypotension, syncopes. L'AFPA se réorganisant, le département dont dépend la secrétaire est dissous. En 1996, on lui promet donc un reclassement décent. Elle est affectée à l'enseignement à distance. « Puis d'un seul coup, je ne faisais plus l'affaire. J'étais dangereuse pour les stagiaires », raconte-t-elle. « Manque de rigueur, oublis, problème relationnel » dit de son côté l'AFPA. Le directeur du centre de Nantes ne lui octroie alors que des « chantiers circonscrits, de durée limitée », dûment « évalués » au fur et à mesure. Comme un cancre en échec scolaire. Après un quart de siècle d'ancienneté dans la boîte, on la découvre manquant de fiabilité, pleine de mauvaise volonté. Peu importe son handicap. Elle devra accrocher des annonces d'emploi sur un tableau plus haut qu'elle, debout les bras levés, alors qu'elle fait des crises d'hypoglycémie. On lui reprochera

à l'occasion des punaises mal enfoncées. Jusqu'au jour où elle fait un malaise. On doit appeler SOS Médecins. Pas fini : le directeur s'oppose à ses dates de congés, puis déménage son bureau sans la prévenir pendant ses vacances, l'installe « provisoirement » dans une vague cafétéria. En octobre 2000, la direction des ressources humaines lui suggère lourdement de démissionner. A défaut, on lui refile du secrétariat à distance, en la rattachant à un service parisien, mais en lui interdisant l'accès au fax, et à la photocopie. Des fois qu'elle soit tentée par l'espionnage industriel. Elle est la seule à subir un contrôle de ses entrées et sorties, comme ce bon vieux pointage d'usine. Seule à se voir supprimer sa case courrier, ainsi privée de notes de service, de compte-rendus de délégués du personnel.

### Farce de frappe

On la prive de travail, ou on lui refile une tâche enthousiasmante : la frappe au kilomètre d'un manuel d'initiation au langage informatique ASCII. Une corvée qu'on n'ose plus donner qu'à un scanner. « Un bouquin lugubre, vraiment pour la faire chier, atteste Jean-Yves Le Pelletier, délégué FO. L'AFPA, service public est ici en dessous de tout. Elle est handicapée, ne coûte d'ailleurs pas cher, une bonne part de son salaire étant pris en charge par la COTOREP.

L'AFPA, grande maison, pourrait facilement lui trouver un petit boulot tranquille en respectant le droit du travail et la dignité due aux handicapés ! »

### Bannissement intérieur

Elle est sommée de s'exiler dans un bureau isolé, entre la déchetterie et la chaufferie, au sein d'un bloc de 60 chambres vides, où elle ne verrait âme qui vive de la journée. Le médecin du travail et le CHSCT, Comité hygiène, sécurité et conditions de travail s'opposent à ce goulag. Elle reste dans sa salle de pause, cafétéria de passage. Même si son bureau est jugé non conforme par un ergonomiste : table trop petite, écran d'ordinateur trop près, trop haut, trop petit. Sans même un tapis de souris ! « C'est pas une personne avec qui c'est simple de travailler » dit Joseph Houget, directeur du centre de St-Herblain. Est-elle réellement apte au travail ? On veut bien aménager son poste de travail, mais il faut en retour un travail correspondant à ses 25 heures hebdomadaires. Je ne suis pas un sauvage, mais je crois avoir tout essayé pour elle. Personnellement, j'en ai assez » Le 26 janvier 2001, la directrice du personnel la convoque pour un « entretien préalable à une éventuelle sanction », pour punir le crime de s'être présentée à une visite médicale accompagnée par un délégué du personnel. Pure intimidation : la menace de sanction tourne court. Pas du genre à se soumettre, la secrétaire craque quand même, plus physiquement que mentalement. En juin dernier, l'employeur la soupçonne de maladie imaginaire et lui envoie un contrôle médical à domicile.

Seule locataire de son immeuble à avoir refusé rénovations et hausses de loyer, Marie-France est privée d'interphone. Le toubib repart bredouille sans l'avoir trouvée. Du coup tombe un incroyable recommandé de la directrice du personnel : « Je vous informe que l'AFPA, à titre conservatoire, suspend votre rémunération tant que cette contre-visite n'aura pu être effectuée ». Revenu faire sa contre-expertise, le toubib constate que l'arrêt maladie n'est pas bidon. Mais le salaire reste bloqué plus de quinze jours, jusqu'à l'assignation de l'AFPA aux Prud'hommes.

### Précipité d'acharnement

En s'octroyant la part des indemnités journalières que la Sécu verse à l'employeur, l'AFPA s'expose à des sanctions judiciaires pour « enrichissement sans cause », note au passage un inspecteur du travail. Le blocage de la paie a valu à l'AFPA d'être condamnée en référé par les Prud'hommes le 9 août 2001. Le jugement précise que « l'AFPA a donc agi avec acharnement et précipitation ». Le 20 juin et le 21 au matin, Marie-France Bouteiller reçoit chez elle 21 appels de son employeur chéri qui laisse retentir 379 fois la sonnerie, comme l'atteste France Télécom qui conseille à sa cliente de porter plainte pour harcèlement téléphonique. En novembre, Marie-France demande des heures de récupération pour formation syndicale, auxquelles elle a parfaitement droit. La réponse tombe comme une riposte, on lui assigne un autre boulot bête et méchant de frappe d'un manuel rébarbatif de formules d'initiation à l'électricité. « Tout ça est quelque part un peu de sa faute, dit Marie-Christine Griffoul, responsable des ressources humaines. Elle n'est pas suffisamment compétente, elle a tendance à bavarder dans les couloirs et d'autres fautes professionnelles que je ne tiens pas à évoquer. Nous n'avons pas à rougir de ce qui a été fait ». Récemment, le directeur général, Gilbert Hyvernat écrivait : « l'insertion des handicapés dans nos effectifs est un challenge à relever ». Sans doute après leur avoir marché dessus.

Marcel Balmoral



avec tout, même les sponsors (mais y'en a plus en ce moment - des maillots, pas des sponsors). Pour les petites bourses, un tee-shirt à 69 F (au lieu de 99 F !) + 30 F de port.

Sinon, tous proposent des jeux absolument inaccessibles aux néophytes et avec rien à gagner en plus.

Globalement, je confirme : ça intéressera ceux que ça intéresse.

Miss Clic

Vous êtes un décideur ? Ne fumez plus : abonnez-vous !



20€ = 10 NUMÉROS

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_ Adresse : \_\_\_\_\_

Chèque à l'ordre de La Lutte à Leuleu, 11 rue des Olivettes 44000 Nantes

Ont œuvré à ce numéro : Bouojcha, Philippe Dossier, Faucompré, Frap, Nicolas de La Casinière, Léo Sagaz, Laurent Mareschal  
Mise en page : Nathalie Brodin - Directeur de la publication : Eric Chalmel - Producteur : en congé semestriel  
N° ISSN : 1270-4911 - N° CPPAP : 77122AS. Dépôt légal : à parution - Merci à Com' Dab pour tout - Flashage : Western Press Ltd  
Fabrication : Jacques Renaud - La Lettre à Lulu est éditée à 4 000 ex. sur papier recyclé par Top Imprimerie pour La Lutte à Leuleu, ass. 1901 - 11, rue des Olivettes 44000 Nantes - Email : eric.chalmel@wanadoo.fr